

---

Nancy, le 1er juin 2018

## Vers une sécurisation de la régulation et la réception des appels au 15 de Haute-Marne

Jeudi 31 mai, les membres du COPIL\*, chargés d'analyser les différentes préconisations pour sécuriser la régulation et la réception des appels au 15 de Haute-Marne, ont poursuivi l'étude des scenarii proposés, notamment celui privilégiant l'intégration du centre 15 de la Haute-Marne (CH de Chaumont) à celui de la Côte d'Or (CHU de Dijon).

Il a été convenu qu'aucune décision ne serait prise avant la finalisation des travaux, menés actuellement par l'IGAS et l'IGA, sur l'évaluation du référentiel d'organisation du secours d'urgence à personne et l'aide médicale urgente. La mission devrait rendre ses préconisations en septembre.

Par ailleurs, le CRRA de la Côte d'Or apportera son soutien avec le renfort de médecins régulateurs au CRRA de Haute-Marne. L'ARS financera ce temps médical mis à disposition.

\* le Préfet de département, le président du Conseil départemental, le président du SDIS, les présidents des conseils de surveillance des hôpitaux de Haute-Marne, l'ARS Grand Est, la direction du CH de Chaumont, l'association des maires de Haute-Marne

**Contact presse**  
ARS Grand Est : Pauline Beltz, [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)